

CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

PREAVIS MUNICIPAL 2021-2026 No. 41

Demande de crédit relative au remplacement de la structure de jeux principale, création d'une nouvelle douche, l'implantation de deux cabines de change et le déplacement de deux grils à la plage

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DES FINANCES (COFIN)

Au Conseil communal de Rolle

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission permanente des finances composée de :

Mmes Anne Beck, rapporteuse
Valérie Schlup
Susete Ulliel

MM. Edouard Dubuis
Rémi Founou
Christian Joly, président
Alexandre Sobredo

s'est penchée en date du 26 février 2024 sur le Préavis municipal 2021-2026 No. 41, «demande de crédit relative au remplacement de la structure de jeux principale, création d'une nouvelle douche, l'implantation de deux cabines de change et le déplacement de deux grils à la plage ». Madame la Municipale Margareth Ruchti a présenté les grandes lignes du projet et répondu aux questions de la Cofin, qui la remercie pour sa disponibilité et les informations fournies.

Lors de cette séance, Mme la Municipale a précisé que les améliorations proposées sont à mettre en rapport avec la fréquentation de plus en plus importante de la plage, tant pour ce qui est du nombre de personnes qui s'y pressent, de la diversité des activités qui s'y passent et qui s'étalent de plus en plus sur tous les mois de l'année.

Discussion

Une majorité de la commission conçoit les besoins pour ce qui concerne l'installation de nouvelles cabines de change, de la douche supplémentaire et du déplacement des grils. Elle soutient donc ces propositions.

Par contre, certains membres peinent à comprendre la nécessité du remplacement de la structure de jeux principale, dans la mesure où celle-ci, bien qu'ancienne d'environ 40 ans, est fonctionnelle, qu'elle répond aux normes de sécurité et qu'elle n'engendre pas de frais trop importants pour son entretien. Ils estiment que cette dépense peut être reportée.

Au vote, cette proposition a été soutenue par une majorité de 4 voix contre 3. En conséquence, la CoFin propose l'amendement suivant :

- Le conseil communal, considérant que le remplacement de la structure de jeux principale n'est pas urgent et qu'il peut être reporté dans le temps, **refuse le point n°1a** des conclusions du préavis municipal qui porte sur ledit remplacement pour un montant de CHF72'500.- ramenant ainsi le total de celui-ci à CHF37'500.-

Conclusions

Considérant l'exposé ci-dessus, c'est par une majorité de 4 voix contre 3 que la Commission permanente des finances vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir adopter les conclusions **amendées** suivantes :

Le conseil communal de Rolle

vu le préavis municipal 2021-2026 / N° 41 du 22 janvier 2024,

entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Adopte le présent préavis **amendé** et accorde à la Municipalité un crédit de CHF37'500.-TTC pour entreprendre les travaux relatifs aux objets ci-dessous, à savoir :
 - a) création d'une nouvelle douche, pour un montant de Fr. 32'500.-- TTC ;
 - b) implantation de 2 nouvelles cabines de change et déplacement de 2 grils, pour un montant total de Fr. 5'000.-- TTC.
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte 3100.503004 « Remplacement structure de jeux et divers – plage ».
3. Autorise la Municipalité, en cas de besoin, à emprunter ce montant en francs suisses auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions les plus avantageuses.
4. Autorise la Municipalité à amortir ce montant sur une période de 10 ans.

Au nom de la Commission permanente des finances :

Rolle, le 6 mars 2024

Le président

Christian Joly

La rapporteuse

Anne Beck